

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de COURTACON	Délimitation du tronçon						
	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Nationale 4	54		55	+ 320	2	250	
Nationale 4	55	+ 320	55	+ 670	3	100	
Nationale 4	55	+ 670	56	+ 870	2	250	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau



Ministère de l'Énergie

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99 DAIAC V102
en date du 19 MAI 1999
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN

LEUDON-EN-BRIE

COURTACON

53

54

55

56

57

POUR AMPLIATION

Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottavi



CHAMPDENEST

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99 DAI ACY 102
en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- 1
- 2
- 3
- 4